

Qu'est-ce donc exactement que cette activité japonaise nommée « Koukan Nikki" (ou Kôkan Nikki) ?

Il semblerait que dans les années 1980 et 1990, cette activité était très en vogue. Elle consistait à tenir un journal croisé entre amis (adolescent ?).

Notre réponse du 24/01/2016

Les informations sur le **koukan nikki** sont très parcellaires. J'ai recherché si des ouvrages existaient dans les catalogues de la Bibliothèque publique d'information et de la Bibliothèque nationale de France ainsi que le Sudoc (catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises) avec les deux orthographes indiquées dans votre message, mais cela n'a rien donné.

La consultation de quelques pages Internet, en anglais pour la plupart, me permet de vous donner les informations suivantes :

Le terme '**nikki**' est composé de deux kanjis qui signifient le jour et la chronique. **Le nikki est donc un texte qui garde les jours en mémoire, sans nécessairement être un journal intime.** S'il existe des nikkis littéraires (les nikki bungaku), ils peuvent également avoir d'autres orientations (administratives ou judiciaires, par exemple).

Le **koukan nikki** est une forme de nikki bungaku.

Mikki Okubo, doctorante des université de Kyoto et de Paris 8, dit du [koukan nikki sur son site](#) :

« un carnet qui appartient à un groupe de personnes ». On décide d'un ordre et on le fait passer (sur plusieurs jours) entre chaque membre qui écrit à propos de lui comme si c'était un journal intime. La personne suivante commente les mots de la précédente et écrit ce qui la concerne. Un journal intime en réseau, donc ».

Elle donne également la définition suivante :

« journal croisé entre amies (très courant au Japon dans les années 80's et 90's), sujets banals, quotidiens principalement chez les adolescents. Exemple: Haha ga Shindoi' or 'My Bothersome Mother' by Eiko Tabusa ».

Elle définit le kôkan nikki par trois éléments en comparaison avec l'écriture sur Internet. Seuls deux m'ont semblé pertinents pour répondre à votre question, mais vous pourrez consulter la troisième et l'intégralité de cet article assez long en suivant [ce lien](#) :

« Le kôkan nikki est un carnet matériel. Il peut donc être détruit parce qu'il nous appartient intégralement ».

« l'aspect matériel du kôkan nikki rend notre lecture beaucoup responsable. On ne peut pas lire un kôkan nikki sans se rendre compte qu'on est dans l'intimité de quelqu'un. [...] sa matérialité rend l'intrusion dans l'écrit beaucoup plus direct ».

Un [message déposé sur un forum](#) propose de lancer un kôkan nikki. Il m'a semblé intéressant de lire que son auteur n'était pas fermé à l'idée de partager ce journal avec un nombre relativement conséquent de personnes (la limite indiquée est de 20 participants, pour des soucis de gestion) et de le faire grâce à une application mobile

Ce blog tenu par une japonaise comprend des photos du [kôkan nikki](#) de sa fille, élève dans le primaire.

Enfin, je vous conseille deux ressources qui pourraient vous être utiles :

[La bibliothèque de la Maison de la culture du Japon.](#)

Contactez l'équipe de la bibliothèque Tél. : 01 44 37 95 50
bibliotheque@mcjp.fr

Le site Autopacte de Philippe Lejeune consacré à l'écriture autobiographique et qui comporte des bibliographies très détaillées sur ce genre littéraire. Il s'intéresse à plusieurs aires géographiques mais, vérification faite, pas au Japon malheureusement. Ce site est néanmoins très riche et pourra vous certainement vous apporter des éléments intéressants.

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information

Date de création: 16/02/2016 09:03 **Mis à jour:** 16/02/2016
15:12